

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CARREFOUR

(Euronext Paris)

Par courriers du 16 mai 2008, la société de droit néerlandais Comet B.V. (1) (Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam, Pays-Bas), la société Citra SA (1) (208 Val des Bons Malades L 2017, Luxembourg) et la société par actions simplifiée Halley Participations (1) (c/o Halley Invest, 174 boulevard Haussmann, 75008 Paris), ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 15 mai 2008, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CARREFOUR et ne plus détenir de concert aucune action CARREFOUR.

Ce franchissement de seuils résulte de la fin de l'action de concert entre les membres de la famille Halley.

Par ailleurs :

- la société Citra SA a déclaré détenir individuellement, au 15 mai 2008, 60 000 actions CARREFOUR représentant autant de droits de vote, soit 0,01% du capital et 0,01% des droits de vote de cette société (2) ; Citra n'a pas cédé d'actions CARREFOUR depuis la dernière déclaration de franchissement de seuils (3) ;
- la société Halley Participations a déclaré détenir individuellement, au 15 mai 2008, 4 000 000 actions CARREFOUR représentant autant de droits de vote, soit 0,57% du capital et 0,53% des droits de vote de cette société (2) ; Halley Participations n'a pas cédé de titres CARREFOUR depuis la dernière déclaration de franchissement de seuils (3) ;
- la société Comet B.V. a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 15 mai 2008, les seuils de 10% du capital et 5% du capital et des droits de vote de la société CARREFOUR et ne plus détenir aucune action CARREFOUR ; ce franchissement de seuils résulte du transfert des actions CARREFOUR au profit de ses actionnaires.

(1) Aucune personne ne contrôle le déclarant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

(2) Sur la base d'un capital composé de 704 902 716 actions représentant 754 402 752 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Cf. D&I 208C0783 du 25 avril 2008.